



**METTRE FIN AU COMMERCE
ILLÉGAL DU BOIS ET DES
ESPÈCES SAUVAGES**

AGIR CONTRE UN TRAFIC MONDIAL ILLÉGAL

Le braconnage et le trafic d'espèces sauvages menace la survie d'espèces en danger aussi bien dans les tropiques qu'en Europe. Ensemble, ils font partie des **10 commerces illégaux internationaux les plus lucratifs (entre 4 et 20 milliards d'euros chaque année)**, tout comme celui de la drogue, des armes illégales, de la contrefaçon et du trafic d'êtres humains.

Les crimes liés aux espèces sauvages sont souvent dirigés par des **réseaux internationaux organisés et criminels**, qui sont attirés par les **grands profits** et les **faibles risques** encourus. Au-delà de l'impact sur la vie sauvage, ces crimes alimentent la violence et la corruption et ils constituent une menace pour la paix, le développement et la sécurité, au détriment des populations locales. Ce trafic prive en outre les pays en voie de développement de 8 à 23 milliards d'euros par an.

En ce qui concerne les forêts, **l'abattage illégal cause la dégradation des habitats forestiers et la déforestation de forêts à haute valeur écologique**, comme en Amazonie, dans le bassin du Congo et dans les forêts anciennes des Carpates. La perte des forêts engendre par ailleurs **12 % des émissions de gaz à effet de serre**, réduit l'habitat de plus de **50 % de la biodiversité terrestre** et affaiblit les **fonctions protectrices des forêts** (protection contre l'érosion et les inondations, stockage de carbone, etc).

Le commerce d'espèces sauvages et de bois est **réglementé** (par la CITES au niveau mondial et le RBUE en Europe) et chaque pays de transit ou de consommation doit jouer son rôle en veillant à l'application robuste de ces lois, ce qui doit être le cas en Belgique.

AGIR EN BELGIQUE A UNE VÉRITABLE VALEUR AJOUTÉE

L'aéroport de Bruxelles-National et le port d'Anvers sont des zones d'arrivage et de transit très importantes en termes de quantités de biens qui y circulent. Au cœur de l'Europe, la Belgique est une plaque tournante.

TRAFICS PRINCIPAUX

- Médicaments à base de plantes
- Ivoire
- Hippocampes
- Reptiles

BOIS ET BOIS ILLÉGAL

- 6^e importateur européen de bois et papier
- 1^e importateur européen de bois tropical
- 4,46 millions d'ha de forêts dans le monde fournissent notre marché chaque année
- Dont 17% issus de pays à risque élevé d'exploitation illégale des forêts

LE PANGOLIN

EST L'ANIMAL LE PLUS
BRACONNÉ AU MONDE:
1 MILLION D'ANIMAUX TUÉS
ENTRE 2000 ET 2013
POUR LEURS ÉCAILLES
ET LEUR VIANDE



CHAQUE ANNÉE

> 20 000 éléphants et > 1 000 rhinocéros
sont tués pour leur ivoire ou leur corne



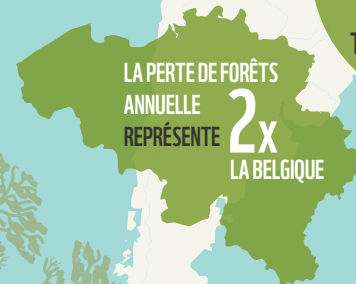
15-30 %

DU BOIS EXPLOITÉ
MONDIALEMENT
EST ILLÉGAL

50-90 %

DU BOIS EXPLOITÉ DANS
LES PRINCIPAUX PAYS
TROPICAUX EST ILLÉGAL

LA PERTE DE FORÊTS
ANNUELLE
REPRÉSENTE **2x**
LA BELGIQUE



POUR METTRE FIN AU COMMERCE ILLÉGAL DU BOIS ET DES ESPÈCES SAUVAGES, LE WWF DEMANDE AU PROCHAIN GOUVERNEMENT DE :

- 1. Élaborer et mettre en œuvre un plan d'action national visant à arrêter le commerce illégal du bois et des espèces sauvages en Belgique ;**

Le plan définit des priorités claires sur base des principaux risques, fournit les ressources nécessaires aux services de la justice (dont les magistrats et tribunaux spécialisés), à la police (notamment pour renforcer le service environnement de la police fédérale), aux douanes et aux services de l'environnement ainsi qu'une coordination et une coopération efficaces entre ces services, aux niveaux fédéral et régional ;

- 2. Renforcer les investigations et les contrôles, en particulier aux principaux points d'entrée et de transit, mais également sur internet ;**

- 3. Appliquer des sanctions fermes en cas de violations des législations concernées, en particulier CITES et RBUE ;**

- 4. Suivre les évolutions du marché du commerce illégal d'espèces et adopter de nouvelles techniques et outils pour détecter les produits (p.ex. analyses isotopiques et analyses d'ADN) ;**

- 5. Sensibiliser les consommateurs et les entreprises pour éviter le commerce de produits illégaux.**

AVANCER ENSEMBLE

Nos expertes sont disponibles pour vous aider



Sofie RUYSSCHAERT

Chargée des politiques Vie Sauvage

Sofie.Ruysschaert@wwf.be

+32 (0)2 340 09 85



Béatrice WEDEUX

Chargée des politiques Forêts

Beatrice.Wedeux@wwf.be

+32 (0)2 340 09 82